

# **ANALYSE DES DONNÉES SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DE LA TRADUCTION EN 2015**

Suite à une analyse approfondie de ses enquêtes\* 2015 et 2008 ainsi que de sa base d'adhérents 2015, la Société française des traducteurs est heureuse de présenter ces chiffres clés sur les pratiques professionnelles des métiers de la traduction en 2015.

Le présent document a été produit par la commission Statistiques 2016 de la Société française des traducteurs, qui se compose de Cécile Le Bourdon, Björn Bratteby, Graham macLachlan et Rupert Swyer.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce document, la SFT décline toute responsabilité quant à la véracité, l'exactitude ou la pertinence de son contenu.

Veillez envoyer vos commentaires et demandes de renseignement en écrivant à [secretariat@sft.fr](mailto:secretariat@sft.fr), à l'intention de la commission Statistiques.

Bonne consultation !

*\*Il est à noter que les résultats des enquêtes 2015 sont disponibles sur [ww.sft.fr](http://ww.sft.fr), espace [Chiffres clés](#).*



**La Société française des traducteurs, syndicat national  
au service des métiers et des professionnels de la  
traduction depuis 1947.**

Créée en 1947, la Société française des traducteurs (SFT) est un syndicat professionnel qui défend les intérêts des traducteurs et interprètes et promeut les métiers de la traduction en France. Forte de plus de 1 500 membres, la SFT est aujourd'hui le premier regroupement de traducteurs professionnels en France. Elle représente les nombreux visages constituant le marché actuel de la traduction : salariés, indépendants, experts judiciaires, interprètes de conférence, traducteurs techniques et littéraires... Interface naturelle entre les traducteurs et interprètes, les donneurs d'ordre et les pouvoirs publics, la SFT est membre fondateur de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) et membre de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL). La SFT entretient également des liens étroits avec les écoles et universités qui forment les traducteurs de demain.

## Informations générales

**NB1** : pour calculer un résultat en termes de pourcentage de l'échantillon :

$$\text{résultat} \times 100 = x$$

$$x / \text{échantillon} = y \%$$

**NB2** : pour calculer la différence de deux chiffres en pourcentage :

$$(\text{nouveau chiffre} - \text{ancien chiffre}) / \text{ancien chiffre} \times 100$$

Si le résultat est positif, il s'agit d'une augmentation ; si le résultat est négatif, il s'agit d'une réduction.

**NB3** : Les tendances sont qualifiées ainsi :

- <5 % = stable
- 5 à 10 % = légère hausse/baisse
- 10 à 20 % = hausse/baisse
- 20 à 30 % = assez forte hausse/baisse
- 30 à 50 % = forte hausse/baisse
- 50 à 90 % = très forte hausse/baisse
- 90 % et plus = le nombre a doublé/été divisé par deux

**NB4** : Quand les données de deux sources se rejoignent (enquête 2008, enquête 2015, base adhérents de la SFT), l'analyse parle de « traducteurs », dans les autres cas, les termes « répondants » ou « adhérents de la SFT » sont utilisés.

**Sources** :

- Enquêtes publiques de la SFT de 2015, 2009 et 2008
- Base adhérents 2015 de la SFT

## Analyse

### Q1 : Êtes-vous un homme ou une femme ?

– 4 sur 5 traducteurs sont des femmes, tendance stable.<sup>1</sup>

### Q2 : Êtes-vous membre de la SFT ?

- 1 sur 2 répondants est membre de la SFT, tendance stable.<sup>2</sup>
- 4 sur 10 adhérents de la SFT ont répondu à l'enquête 2015, tendance en forte hausse.<sup>3</sup>
- Près de 16 000 traducteurs professionnels exercent en France en 2015.<sup>4</sup>
- Les répondants à l'enquête 2015 représentent 5 % des traducteurs professionnels en France.<sup>5</sup>
- Les adhérents de la SFT représentent 9 % des traducteurs professionnels en France.<sup>6</sup>
- Le nombre des adhérents de la SFT a augmenté de moitié en dix ans.<sup>7</sup>
- La SFT grandit de 50 adhérents par an.<sup>8</sup>

### Q3 : Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- 1 sur 10 répondants a moins de 30 ans, tendance en légère baisse, catégorie peu représentée à la SFT.<sup>9</sup>
- 3 sur 10 répondants ont entre 30 et 39 ans, tendance en baisse.<sup>10</sup>
- 4 sur 10 répondants ont moins de 40 ans, tendance en baisse.<sup>11</sup>
- 8 sur 10 traducteurs ont entre 30 et 59 ans, tendance en légère baisse.<sup>12</sup>
- 5 sur 10 traducteurs ont entre 30 et 49 ans, tendance en baisse.<sup>13</sup>
- 3 sur 10 traducteurs ont entre 40 et 49 ans, tendance stable.<sup>14</sup>
- 5 sur 10 traducteurs ont entre 40 et 59 ans, tendance stable.<sup>15</sup>

<sup>1</sup> 78,86 % seraient des femmes en 2015, contre 77,03 % en 2009, soit +2,32 %. 80,00 % des adhérents de la SFT sont des femmes en 2015.

<sup>2</sup> 53,95 % seraient des adhérents de la SFT en 2015, contre 52,81 % en 2008, soit +2,16 %.

<sup>3</sup> 40,43 % des adhérents de la SFT auraient répondu à l'enquête 2015 contre 30,18 % en 2008, soit +33,96 %.

<sup>4</sup> 15714 traducteurs professionnels exerceraient en France sous le code NAF 7430Z, dont 85 % (13357) seraient des travailleurs indépendants et 15 % (2357) des salariés (hors traducteurs d'édition). Données officielles fournies par le RSI PL (Régime social des indépendants pour les professions libérales). La SFT remercie Bernard Delran, le Président du RSI PL et représentant de l'UNAPL (Union nationale des professions libérales dont la SFT est membre), pour son aide.

<sup>5</sup> 859 répondants à l'enquête 2015 seraient installés en France (v. Q6), soit 5,47 % des traducteurs indépendants et salariés en France.

<sup>6</sup> 1350 membres de la SFT en 2015 seraient installés en France (v. Q6), soit 8,59 % des traducteurs indépendants et salariés en France.

<sup>7</sup> En 10 ans le nombre d'adhérents de la SFT a augmenté de 499 membres, soit +48,83 %.

<sup>8</sup> L'évolution moyenne annuelle de la SFT sur 10 ans serait de 49,9 membres, soit +4,13 %.

<sup>9</sup> 9,21 % auraient 20–29 ans en 2015 (base SFT : 2,81 %) contre 10,21 % en 2008, soit -9,79 %.

<sup>10</sup> 28,86 % auraient 30–39 ans en 2015 (base SFT : 22,94 %) contre 32,98 % en 2008, soit -12,49 %.

<sup>11</sup> 38,07 % auraient 20–39 ans en 2015 (base SFT : 25,75 %) contre 43,19 % en 2008, soit -11,85 %.

<sup>12</sup> 79,38 % auraient 30–59 ans en 2015 (base SFT : 80,26 %) contre 84,02 % en 2008, soit -5,52 %.

<sup>13</sup> 57,63 % auraient 30–49 ans en 2015 (base SFT : 52,22 %) contre 61,68 % en 2008, soit -6,57 %.

<sup>14</sup> 28,77 % auraient 40–49 ans en 2015 (base SFT : 29,28 %) contre 28,70 % en 2008, soit -0,24 %.

<sup>15</sup> 50,52 % auraient 40–59 ans en 2015 (base SFT : 57,32 %) contre 51,04 % en 2008, soit -1,02 %.

- 6 sur 10 traducteurs ont entre 40 et 79 ans, tendance en légère hausse.<sup>16</sup>
- 1 sur 10 traducteurs a plus de 60 ans, leur nombre ayant doublé depuis 2008.<sup>17</sup>

**Q4 : Expérience professionnelle : depuis combien d'années exercez-vous la profession ?**

- 2 sur 10 répondants ont moins de 5 ans de métier, tendance en légère baisse, catégorie peu représentée à la SFT.<sup>18</sup>
- 4 sur 10 répondants ont moins de 10 ans de métier, tendance en légère baisse.<sup>19</sup>
- 5 sur 10 traducteurs a plus de 10 ans de métier, tendance en légère hausse.<sup>20</sup>
- 7 sur 10 adhérents de la SFT ont plus de 10 ans de métier.<sup>21</sup>
- 3 sur 10 traducteurs ont entre 10 et 20 ans de métier, tendance stable.<sup>22</sup>
- 1 sur 3 adhérents de la SFT a plus de 20 ans de métier.<sup>23</sup>
- 1 sur 4 répondants a plus de 20 ans de métier, tendance en assez forte hausse.<sup>24</sup>

**Q5 : Exercez-vous : à temps complet, à 75 %, à mi-temps ou à un autre temps ?**

- 3 sur 4 traducteurs exercent leur profession à temps complet, tendance stable.<sup>25</sup>
- 8 sur 10 adhérents de la SFT exercent leur profession à temps complet.<sup>26</sup>
- 2 sur 10 répondants exercent leur profession à temps partiel.<sup>27</sup>
- 1 sur 27 traducteurs exerce sa profession de manière occasionnelle, tendance stable.<sup>28</sup>

---

<sup>16</sup> 61,93 % auraient 40–79 ans en 2015 (base SFT : 73,14 %), contre 56,81 % en 2008, soit +9,01 %.

<sup>17</sup> 11,41 % auraient 60–79 ans en 2015 (base SFT : 15,82 %), contre 5,77 % en 2008, soit +97,75 %.

<sup>18</sup> 22,37 % auraient moins de 5 ans de métier (base SFT : 6,73 %), contre 24,70 % en 2008, soit -9,43 %.

<sup>19</sup> 44,48 % auraient moins de 10 ans de métier (base SFT : 26,53 %), contre 49,26 % en 2008, soit -9,70 %.

<sup>20</sup> 55,53 % auraient plus de 10 ans d'expérience (base SFT : 71,90 %), contre 50,74 % en 2008, soit +9,44 %.

<sup>21</sup> Base SFT : 71,90 %.

<sup>22</sup> 31,76 % auraient entre 10 et 20 ans d'expérience (base SFT : 34,77 %), contre 32,40 % en 2008, soit -1,98 %.

<sup>23</sup> Base SFT : 37,13 %.

<sup>24</sup> 23,77 % auraient plus de 20 ans d'expérience (base SFT : 37,13 %), contre 18,34 % en 2008, soit +29,61 %.

<sup>25</sup> 74,04 % exerceraient leur profession à temps complet en 2015 (base SFT : 77,84 %), contre 77,82 % en 2008, soit -4,86 %.

<sup>26</sup> Base SFT : 77,84 %.

<sup>27</sup> 22,01 % exerceraient leur activité à temps partiel en 2015 (base SFT : 6,14 %), contre 18,46 % en 2008, soit +19,23 %.

<sup>28</sup> 3,65 % exerceraient leur profession à moins d'un mi-temps en 2015, contre 3,72 % en 2008, soit -1,88 %.

**Q6 : Dans quelle région êtes-vous installé ?**

- 3 sur 4 répondants sont établis en France, tendance stable.<sup>29</sup>
- 1 sur 4 répondants en France est établi en Île-de-France, tendance en assez forte baisse.<sup>30</sup>
- 7 sur 10 traducteurs en France sont établis en dehors de l'Île-de-France, tendance en légère hausse.<sup>31</sup>
- 1 sur 2 traducteurs en France habite dans une des quatre régions suivantes : Île-de-France, Rhône-Alpes, PACA, Bretagne, tendance en légère baisse.<sup>32</sup>
- 3 sur 10 adhérents de la SFT exercent en Île-de-France.<sup>33</sup>

**Q7 : Êtes-vous titulaire d'un diplôme ?**

- 9 sur 10 répondants sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures, tendance en hausse.<sup>34</sup>
- 6 sur 10 répondants sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures en traduction et/ou interprétation, tendance en hausse.<sup>35</sup>
- 1 sur 10 répondants n'est pas titulaire d'un diplôme d'études supérieures, tendance en forte baisse.<sup>36</sup>
- 17 établissements universités en France proposent des formations de traduction en Master 2.<sup>37</sup>
- La base SFT ne contient pas de données exploitables sur les diplômes.

**Q8 : Êtes-vous généraliste ou bien avez-vous une spécialisation ?**

L'incohérence des données 2008 entre le nombre de personnes étant spécialisées à +75 % en Q8 (294 réponses) et le nombre de domaines cités en Q9 (301 réponses) convient d'être corrigée.

L'incohérence pourrait résider dans le renseignement par quelques répondants de plusieurs spécialisations ; toutefois, la formulation de la Q8a demande « quel est votre domaine », soit 1 seul domaine. Les constats les plus simples sont « la formulation est claire » et « on ne peut pas être spécialisé à 75 % dans deux domaines » ; donc, le tableau Q8 est à corriger en transférant 7 points de la catégorie « généraliste » à la catégorie « spécialisé à 75 % et plus ».

<sup>29</sup> 75,35 % seraient établis en France en 2015 (base SFT : 88,24 %), contre 75,11 % en 2008, soit +0,32 %.

<sup>30</sup> 24,10 % en France seraient établis en Île-de-France en 2015 (base SFT : 30,59 %), contre 30,30 % en 2008, soit -20,46 %.

<sup>31</sup> 75,90 % en France seraient établis en dehors de l'Île-de-France en 2015 (base SFT : 69,41 %), contre 69,70 % en 2008, soit +8,90 %.

<sup>32</sup> 54,72 % en France seraient établis en Île-de-France, Rhône-Alpes, PACA ou Bretagne en 2015 (base SFT : 61,85 %), contre 59,19 % en 2008, soit -7,55 %.

<sup>33</sup> Base SFT : 30,59 %

<sup>34</sup> 89,39 % seraient titulaires d'un diplôme d'études supérieures, contre 77,81 % en 2014, soit +14,88 %.

<sup>35</sup> 60,44 % seraient titulaires d'un diplôme d'études supérieures en traduction et/ou interprétation, contre 52,07 % en 2008, soit +16,07 %.

<sup>36</sup> 10,61 % ne seraient pas titulaires d'un diplôme d'études supérieures en 2015, contre 22,19 % en 2008, soit -52,18 %.

<sup>37</sup> Source : www.affumt.fr

Ces modifications ne changent pas les conclusions de l'analyse (les tendances sont identiques dans les deux cas de figure) :

	2015		2008		évolution (en pp)
généraliste	289	25,35 %	219	29,59 %	-4,24
spécialisé à 75 % et +	461	40,43 %	301	40,68 %	-0,25
spécialisé à 50 % et +	287	25,18 %	162	21,89 %	+3,29
spécialisé à 25 % et +	103	9,04 %	58	7,84 %	+1,20
<b>contrôle</b>	<b>1140</b>	<b>100 %</b>	<b>740</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>

Il serait plus pertinent de qualifier les spécialisations du tableau Q8a en pourcentage de l'ensemble des traducteurs, afin de pouvoir dire « X % des traducteurs sont spécialisés dans le domaine Y » au lieu de « X % des traducteurs spécialisés à 75 % et plus sont spécialisés dans le domaine Y » :

	2015		2008		évolution (en pp)
<b>industries et technique</b>	<b>136</b>	<b>11,93 %</b>	123	16,62 %	-4,69
<b>juridique et politique</b>	<b>85</b>	<b>7,46 %</b>	49	6,62 %	+0,83
<b>sciences pures et appliquées</b>	<b>67</b>	<b>5,88 %</b>	49	6,62 %	-0,74
<b>économie et gestion</b>	<b>60</b>	<b>5,26 %</b>	46	6,22 %	-0,95
<b>communication</b>	<b>30</b>	<b>2,63 %</b>	10	1,35 %	+1,28
<b>sciences humaines et sociales</b>	<b>24</b>	<b>2,11 %</b>	7	0,95 %	+1,16
<b>arts et littérature</b>	<b>19</b>	<b>1,67 %</b>	11	1,49 %	+0,18
<b>tourisme et loisirs</b>	<b>17</b>	<b>1,49 %</b>	6	0,81 %	+0,68
<b>sans réponse</b>	<b>23</b>	<b>2,02 %</b>	0	0,00 %	+2,02
<b>généralistes ou partiellement spécialisés</b>	<b>679</b>	<b>59,56 %</b>	439	59,32 %	+0,24
<b>contrôle</b>	<b>1140</b>	<b>100 %</b>	<b>740</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>

La base SFT contient des données sur les domaines « d'activité » dont les adhérents peuvent indiquer un maximum de 4 domaines. On aurait pu assimiler l'indication d'un seul domaine d'activité (les adhérents ayant la possibilité d'indiquer jusqu'à 4 sous-domaines) aux réponses « spécialisé à X » des enquêtes ; malheureusement les données extraites de la base 2015 manquent cette précision (à rectifier à l'avenir).

Toutefois, il n'est pas extravagant de supposer que, d'un côté, le traducteur spécialisé revendiquerait sa spécialisation et, éventuellement, des domaines secondaires ; et de l'autre côté, le traducteur généraliste revendiquerait les domaines dans lesquels il est le plus compétent et en ordre de compétence ou de prédilection : dans les deux cas, en outre de « spécialisation », nous pourrions parler de « compétence » et appuyer sur la notion de « domaine secondaire » quand les données de la base adhérents s'écartent massivement de celles des enquêtes.

Domaines de spécialisation (2015, 2008) et de compétence (base SFT) en ordre de popularité :

	2015	2008	base SFT
1	industries et technique	industries et technique	industries et technique
2	juridique et politique	juridique et politique	juridique et politique
3	sciences pures et appliquées	sciences pures et appliquées	communication
4	économie et gestion	économie et gestion	économie et gestion
5	communication	arts et littérature	tourisme et loisirs
6	sciences humaines et sociales	communication	sciences pures et appliquées
7	arts et littérature	sciences humaines et sociales	arts et littérature
8	tourisme et loisirs	tourisme et loisirs	sciences humaines et sociales

- 1 sur 4 répondants est généraliste, tendance en baisse.<sup>38</sup>
- 7 sur 10 traducteurs revendiquent une spécialisation, tendance en légère hausse.<sup>39</sup>
- 4 sur 10 traducteurs sont spécialisés dans un domaine particulier, tendance stable.<sup>40</sup>
- 3 sur 10 répondants sont spécialisés dans un des quatre domaines suivants : industries et technique, juridique et politique, sciences pures et appliquées, économie et gestion.<sup>41</sup>

<sup>38</sup> 25,35 % seraient généralistes en 2015, contre 29,59 % en 2008, soit -14,33 %.

<sup>39</sup> 74,65 % seraient spécialisés à 25 % et plus en 2015, contre 70,41 % en 2008, soit +6,02 %.

<sup>40</sup> 40,43 % seraient spécialisés à 75 % et plus en 2015, contre 40,68 % en 2008, soit -0,61 %.

<sup>41</sup> 30,53 % seraient spécialisés dans les 4 domaines les plus populaires en 2015 (industries/technique, juridique/politique, sciences pures/appliquées, économie/gestion), contre 36,08 % en 2008, soit -15,38 %.

- 12 % répondants sont spécialisés dans le domaine d'industries et technique, tendance en assez forte baisse.<sup>42</sup>
- 7,5 % des répondants sont spécialisés dans le domaine de juridique et politique, tendance en hausse.<sup>43</sup>
- 5 % des répondants sont spécialisés dans le domaine de sciences pures et appliquées<sup>44</sup> ou économie et gestion<sup>45</sup>, tendance en baisse.
- Le nombre des répondants spécialisés dans les domaines de communication (3 %)<sup>46</sup> ou de sciences humaines et sociales (2 %)<sup>47</sup> ou de tourisme et loisirs (1,5 %)<sup>48</sup> est en très forte hausse.
- Il y a un écart marqué entre le nombre de spécialisations revendiquées par les répondants et le nombre de domaines d'activités indiqué par les adhérents de la SFT.
- Il semble que les domaines d'activité de tourisme et loisirs<sup>49</sup>, de communication<sup>50</sup> et d'arts et littérature<sup>51</sup> sont beaucoup revendiqués par les adhérents de la SFT comme compétences secondaires.
- Il semble que les domaines d'activité d'économie et gestion<sup>52</sup>, de juridique et politique<sup>53</sup>, de sciences humaines et sociales<sup>54</sup>, d'industries et techniques<sup>55</sup> et de sciences pures et appliquées<sup>56</sup> sont peu revendiqués par les adhérents de la SFT comme compétences secondaires.
- La base SFT ne permet pas aux adhérents d'indiquer s'ils sont généralistes ou spécialistes.

### **Q9 : Au cours des 12 derniers mois, à combien de formations avez-vous participé ?**

- 1 sur 2 répondants suit des formations tous les ans, tendance en assez forte hausse.<sup>57</sup>
- 1 sur 10 répondants suit 4 ou plus de formations par an, tendance ayant presque triplée depuis 2008.<sup>58</sup>
- La base adhérents de la SFT ne permet que de signaler les formations proposées par la SFT<sup>59</sup>, ce qui ne permet pas aux adhérents de mettre en valeur la totalité de leurs efforts en matière de formation.

<sup>42</sup> 11,93 % seraient spécialisés en industries et technique en 2015, contre 16,62 % en 2008, soit -28,21 %.

<sup>43</sup> 7,46 % seraient spécialisés en juridique et politique en 2015, contre 6,62 % en 2008, soit +12,69 %.

<sup>44</sup> 5,88 % seraient spécialisés en sciences pures et appliquées en 2015, contre 6,62 % en 2008, soit -11,18 %.

<sup>45</sup> 5,26 % seraient spécialisés en économie et gestion en 2015, contre 6,22 % en 2008, soit -15,43 %.

<sup>46</sup> 2,63 % seraient spécialisés en communication en 2015, contre 1,35 % en 2008, soit +94,81 %.

<sup>47</sup> 2,11 % seraient spécialisés en sciences humaines et sociales en 2015, contre 0,95 % en 2008, soit +122,11 %.

<sup>48</sup> 1,49 % seraient spécialisés en tourisme et loisirs en 2015, contre 0,81 % en 2008, soit +83,95 %.

<sup>49</sup> 1,49 % seraient spécialisés et 27,71 % compétents dans tourisme et loisirs, soit un rapport de 1 à 19.

<sup>50</sup> 2,63 % seraient spécialisés et 40,20 % compétents dans communication, soit un rapport de 1 à 15.

<sup>51</sup> 1,67 % seraient spécialisés et 16,28 % compétents dans arts et littérature, soit un rapport de 1 à 10.

<sup>52</sup> 5,26 % seraient spécialisés et 33,92 % compétents dans économie et gestion, soit un rapport de 1 à 7.

<sup>53</sup> 7,46 % seraient spécialisés et 40,78 % compétents dans juridique et politique, soit un rapport de 1 à 6.

<sup>54</sup> 2,11 % seraient spécialisés et 11,76 % compétents dans sciences humaines et sociales, soit un rapport de 1 à 6.

<sup>55</sup> 11,93 % seraient spécialisés et 52,42 % compétents dans Industries et techniques, soit un rapport de 1 à 4.

<sup>56</sup> 5,88 % seraient spécialisés et 20,98 % compétents dans sciences pures et appliquées, soit un rapport de 1 à 4.

<sup>57</sup> 56,75 % suivraient au moins une formation dans l'année, contre 45,56 % en 2008, soit +24,56 %.

<sup>58</sup> 10,70 % suivraient 4 formations ou plus dans l'année en 2015 contre 3,85 % en 2008, soit +177,92 %.

<sup>59</sup> La SFT proposent régulièrement des formations pour lesquelles ses membres bénéficient de tarifs préférentiels. Pour plus d'info, rendez-vous sur [www.sft.fr](http://www.sft.fr), espace Formations.

**Q10 : Avez-vous souscrit à une assurance responsabilité civile professionnelle (RCP) ?**

- 4 sur 10 traducteurs souscrivent à une assurance RCP, tendance en légère hausse.<sup>60</sup>
- 6 sur 10 traducteurs ne souscrivent pas à une assurance RCP, tendance en légère baisse.<sup>61</sup>
- La base adhérents de la SFT ne contient pas d'information sur ce point.<sup>62</sup>

**Q11 : Facturez-vous au temps passé lorsque vous travaillez à votre bureau et/ou chez le client ?**

Le tableau Q11 est erroné car, étant donné que le répondant répond à deux questions, le contrôle devrait être 2x1140 pour 2015 et 2x676 pour 2008. L'enquête 2008 affiche la même erreur.

Voici le tableau corrigé :

	2015		2008		évolution (en pp)
<b>au bureau</b>	<b>512</b>	<b>44,91 %</b>	447	66,12 %	<b>-21,21</b>
<b>non au bureau</b>	<b>628</b>	<b>55,09 %</b>	229	33,88 %	<b>+21,21</b>
<b>chez le client</b>	<b>261</b>	<b>22,89 %</b>	123	18,20 %	<b>+4,69</b>
<b>non chez le client</b>	<b>879</b>	<b>77,11 %</b>	553	81,80 %	<b>-4,69</b>
<b>contrôle</b>	<b>2280</b>	<b>200 %</b>	1752	200 %	<b>0</b>

L'enquête 2015 permet d'analyser davantage ces chiffres :

	2015	
<b>au bureau uniquement</b>	<b>421</b>	<b>36,93 %</b>
<b>chez le client uniquement</b>	<b>170</b>	<b>14,91 %</b>
<b>oui /oui</b>	<b>91</b>	<b>7,98 %</b>
<b>non / non</b>	<b>458</b>	<b>40,18 %</b>
<b>contrôle</b>	<b>1140</b>	<b>100 %</b>

<sup>60</sup> 39,04 % seraient inscrits à une assurance RCP contre 35,75 % en 2008, soit +9,20 %.

<sup>61</sup> 60,96 % n'auraient pas d'assurance RCP en 2015, contre 64,25 % en 2008, soit -5,12 %.

<sup>62</sup> La SFT propose à ses membres une assurance RCP à tarif préférentiel.

Le nombre assez élevé de « sans réponses » en 2008 par rapport au 2015 fausse toute comparaison entre les deux époques, sur le tableau Q11a. La prochaine fois, si le répondant affirme facturer à l'heure, l'enquête doit l'obliger de renseigner un montant.

Il est probablement plus pertinent de tenir compte des réponses qui donnent un tarif journalier (c'est-à-dire, écarter les « sans réponse » et les « non applicable », ce qui donne les tableaux suivants :

Q11a : au bureau

	2015		2008		évolution (en pp)
<b>1 200 euros et plus</b>	<b>2</b>	<b>0,61 %</b>	<b>1</b>	0,60 %	<b>+0,01</b>
<b>1 000 euros</b>	<b>1</b>	<b>0,30 %</b>	<b>2</b>	1,20 %	<b>-0,90</b>
<b>900 euros</b>	<b>0</b>	<b>0,00 %</b>	<b>1</b>	0,60 %	<b>-0,60</b>
<b>800 euros</b>	<b>5</b>	<b>1,52 %</b>	<b>4</b>	2,40 %	<b>-0,88</b>
<b>700 euros</b>	<b>4</b>	<b>1,21 %</b>	<b>3</b>	1,80 %	<b>-0,59</b>
<b>600 euros</b>	<b>11</b>	<b>3,33 %</b>	<b>8</b>	4,79 %	<b>-1,46</b>
<b>500 euros</b>	<b>28</b>	<b>8,48 %</b>	<b>24</b>	14,37 %	<b>-5,89</b>
<b>400 euros</b>	<b>84</b>	<b>25,45 %</b>	<b>59</b>	35,32 %	<b>-9,87</b>
<b>moins de 300 euros</b>	<b>195</b>	<b>59,09 %</b>	<b>65</b>	38,92 %	<b>+20,17</b>
<b>contrôle</b>	<b>330</b>	<b>99,99 %</b>	<b>167</b>	100 %	<b>-0,01</b>

Q11b : chez le client

	2015		2008		évolution (en pp)
<b>1 200 euros et plus</b>	<b>6</b>	<b>2,75 %</b>	2	1,98 %	<b>+0,77</b>
<b>1 000 euros</b>	<b>5</b>	<b>2,29 %</b>	2	1,98 %	<b>+0,31</b>
<b>900 euros</b>	<b>4</b>	<b>1,83 %</b>	2	1,98 %	<b>-0,15</b>
<b>800 euros</b>	<b>7</b>	<b>3,21 %</b>	4	3,96 %	<b>-0,75</b>
<b>700 euros</b>	<b>20</b>	<b>9,17 %</b>	5	4,95 %	<b>+4,22</b>
<b>600 euros</b>	<b>32</b>	<b>14,68 %</b>	14	13,86 %	<b>+0,82</b>
<b>500 euros</b>	<b>43</b>	<b>19,72 %</b>	17	16,83 %	<b>+2,89</b>
<b>400 euros</b>	<b>48</b>	<b>22,02 %</b>	32	31,68 %	<b>-9,66</b>
<b>moins de 300 euros</b>	<b>53</b>	<b>24,31 %</b>	23	22,77 %	<b>+1,54</b>
<b>contrôle</b>	<b>218</b>	<b>99,98 %</b>	101	99,99 %	<b>-0,01</b>

Les données pour le travail chez le client ne tiennent pas compte de la possibilité que le répondant ne se déplace pas, à rectifier à l'avenir.

- 4 sur 10 répondants ne facturent jamais à l'heure.<sup>63</sup>
- 4 sur 10 répondants facturent à l'heure au bureau, tendance en forte baisse.<sup>64</sup>
- 1 sur 4 répondants qui facturent à l'heure facture plus de 300 euros par jour au bureau, tendance en forte baisse.<sup>65</sup>
- 3 sur 4 traducteurs qui facturent à l'heure facturent plus de 300 euros par jour chez le client, tendance stable.<sup>66</sup>
- 7 % des traducteurs qui facturent à l'heure facturent plus de 600 euros par jour au bureau, tendance en forte baisse.<sup>67</sup>
- 3 sur 10 traducteurs qui facturent à l'heure facturent plus de 600 euros par jour chez le client, tendance en hausse.<sup>68</sup>
- Chez le client, 2 sur 10 traducteurs facturent à l'heure, tendance en assez forte hausse.<sup>69</sup>

<sup>63</sup> 40,18 % ne factureraient jamais à l'heure en 2015.

<sup>64</sup> 44,91 % factureraient au temps passé à leur bureau en 2015, contre 66,12 % en 2008, soit -32,08 %.

<sup>65</sup> 40,91 % factureraient plus de 300 euros par jour au bureau en 2015, contre 61,08 % en 2008, soit -33,02 %.

<sup>66</sup> 75,69 % factureraient plus de 300 euros par jour chez le client contre 77,23 % en 2008, soit -0,02 %.

<sup>67</sup> 6,97 % factureraient plus de 600 euros par jour au bureau en 2015, contre 11,39 % en 2008, soit -38,81 %.

<sup>68</sup> 33,93 % factureraient plus de 600 euros par jour chez le client contre 28,71 % en 2008, soit +18,18 %.

<sup>69</sup> 22,90 % des traducteurs en 2015 factureraient chez le client, contre 18,20 % en 2008, soit +25,82 %.

## Q12 : Majorations<sup>70</sup>

### Travail urgent :

- 1 sur 2 traducteurs applique une majoration pour un travail urgent, tendance en légère baisse.<sup>71</sup>
- 1 sur 2 traducteurs applique une majoration de 10 à 50 % pour un travail urgent.<sup>72</sup>
- 1 sur 10 traducteurs applique une majoration de 50 % pour un travail urgent.<sup>73</sup>
- 1 sur 3 répondants n'applique pas de majoration pour un travail urgent.<sup>74</sup>

### Travail de nuit :

- 3 sur 10 traducteurs appliquent une majoration pour un travail de nuit, tendance en baisse.<sup>75</sup>
- 1 sur 4 traducteurs applique une majoration de 10 à 50 % pour un travail de nuit.<sup>76</sup>
- 1 sur 10 traducteurs applique une majoration de 50 % pour un travail de nuit.<sup>77</sup>
- 2 sur 3 répondants n'appliquent pas de majoration pour un travail de nuit.<sup>78</sup>

### Original mal rédigé :

- 1 sur 10 répondants applique une majoration pour un original mal rédigé, tendance en forte baisse.<sup>79</sup>
- 1 sur 10 répondants applique une majoration de 10 à 50 % pour un original mal rédigé.<sup>80</sup>
- 1 sur 10 répondants facture à l'heure pour un original mal rédigé.<sup>81</sup>
- 7 sur 10 traducteurs n'applique pas de majoration pour un original mal rédigé.<sup>82</sup>

---

<sup>70</sup> Pour la partie majorations, l'enquête 2008 fournit pas d'information sur les lignes "facturation à l'heure", "jamais" et "non applicable" ; toutefois, ces omissions n'empêchent pas de comparer les deux enquêtes.

<sup>71</sup> 54,74 % appliqueraient une majoration en 2015, contre 59,47 % en 2008, soit -7,95 %.

<sup>72</sup> 53,07 % appliqueraient une majoration de 10 à 50 % en 2015, contre 57,25 % en 2008, soit -7,30 %.

<sup>73</sup> 9,56 % appliqueraient une majoration de 50 % en 2015, contre 10,36 % en 2008, soit -7,72 %.

<sup>74</sup> 22,54 % affirment jamais appliquer une majoration et 10,26 % estiment qu'une majoration n'est pas applicable, soit un total de 32,80 % en 2015.

<sup>75</sup> 27,89 % appliqueraient une majoration en 2015, contre 31,65 % en 2008, soit -11,88 %.

<sup>76</sup> 23,50 % appliqueraient une majoration de 10 à 50 % en 2015, contre 26,48 % en 2008, soit -11,25 %.

<sup>77</sup> 9,21 % appliqueraient 50 % de plus en 2015, contre 9,32 % en 2008, soit -1,18 %.

<sup>78</sup> 15,53 % affirment jamais appliquer une majoration et 45,53 % estiment qu'une majoration n'est pas applicable, soit un total de 61,06 % en 2015.

<sup>79</sup> 11,67% appliqueraient une majoration en 2015, contre 19,66 % en 2008, soit -40,64 %.

<sup>80</sup> 11,40 % appliqueraient une majoration de 10 à 50 % en 2015, contre 18,78 % en 2008, soit -39,28 %.

<sup>81</sup> 9,03 % factureraient à l'heure en 2015.

<sup>82</sup> 49,21 % affirment jamais appliquer une majoration et 20,09 % estiment qu'une majoration n'est pas applicable, soit un total de 69,30 % en 2015.

#### Traiter un diaporama :

- 1 sur 10 répondants applique une majoration pour traiter un diaporama, tendance en forte baisse.<sup>83</sup>
- 1 sur 10 répondants applique une majoration de 10 à 50 % pour traiter un diaporama.<sup>84</sup>
- 1 sur 10 répondants facture à l'heure pour traiter un diaporama.<sup>85</sup>
- 2 sur 3 répondants n'appliquent pas de majoration pour traiter un diaporama.<sup>86</sup>

#### Établir une base terminologique :

- 5 % des répondants appliquent une majoration pour établir une base terminologique, tendance en très forte baisse.<sup>87</sup>
- 4 % des répondants appliquent une majoration de 10 à 50 % pour établir une base terminologique.<sup>88</sup>
- 1 sur 10 répondants facture à l'heure pour établir une base terminologique.<sup>89</sup>
- 2 sur 3 répondants n'appliquent pas de majoration pour établir une base terminologique.<sup>90</sup>

#### Élaborer une composition à imprimer (PAO) :

- 5 % des répondants appliquent une majoration pour élaborer une composition à imprimer, tendance en très forte baisse.<sup>91</sup>
- 5 % des répondants appliquent une majoration de 10 à 50 % pour élaborer une composition à imprimer.<sup>92</sup>
- 1 sur 10 répondants facture à l'heure pour élaborer une composition à imprimer.<sup>93</sup>
- 3 sur 4 répondants n'appliquent pas de majoration pour élaborer une composition à imprimer.<sup>94</sup>

---

<sup>83</sup> 14,21 % appliqueraient une majoration en 2015, contre 26,49 % en 2008, soit -46,36 %.

<sup>84</sup> 13,94 % appliqueraient une majoration de 10 à 50 % en 2015, contre 26,04 % en 2008, soit -46,47 %.

<sup>85</sup> 9,21 % factureraient à l'heure en 2015.

<sup>86</sup> 41,93 % affirment jamais appliquer une majoration et 24,56 % estiment qu'une majoration n'est pas applicable, soit un total de 66,49 % en 2015.

<sup>87</sup> 4,92 % appliqueraient une majoration en 2015, contre 16,43 % en 2008, soit -70,05 %.

<sup>88</sup> 4,30 % appliqueraient une majoration de 10 à 50 % en 2015, contre 14,80 % en 2008, soit -70,95 %.

<sup>89</sup> 16,40 % factureraient à l'heure en 2015.

<sup>90</sup> 14,04 % affirment jamais appliquer une majoration et 52,80 % estiment qu'une majoration n'est pas applicable, soit un total de 66,84 % en 2015.

<sup>91</sup> 5 % appliqueraient une majoration en 2015, contre 12,12 % en 2008, soit -58,75 %.

<sup>92</sup> 4,82 % appliqueraient une majoration de 10 à 50 % en 2015, contre 11,38 % en 2008, soit -57,65 %.

<sup>93</sup> 9,39 % factureraient à l'heure en 2015.

<sup>94</sup> 7,11 % affirment jamais appliquer une majoration et 67,54 % estiment qu'une majoration n'est pas applicable, soit un total de 74,65 % en 2015.

Originaux fournis sur papier :

- 1 sur 10 répondants applique une majoration pour des originaux fournis sur papier, tendance en forte baisse.<sup>95</sup>
- 1 sur 10 répondants applique une majoration de 10 à 50 % pour des originaux fournis sur papier.<sup>96</sup>
- 7 sur 10 répondants n'appliqueraient pas de majoration pour des originaux fournis sur papier.<sup>97</sup>

Texte illisible ou difficile à déchiffrer :

- 2 sur 10 répondants applique une majoration pour un texte illisible ou difficile à déchiffrer, tendance en assez forte baisse.<sup>98</sup>
- 2 sur 10 répondants applique une majoration de 10 à 50 % pour un texte illisible ou difficile à déchiffrer.<sup>99</sup>
- 1 sur 10 répondants facture à l'heure pour un texte illisible ou difficile à déchiffrer.<sup>100</sup>
- 2 répondants sur 3 n'appliquent pas de majoration pour un texte illisible ou difficile à déchiffrer.<sup>101</sup>

Observations générales :

- La pratique d'appliquer des majorations semble être en baisse.
- 2 sur 3 répondants n'appliquent pas de majoration sauf pour un travail urgent (1 sur 3).
- La plupart des majorations ne dépassent pas les 50 %.

---

<sup>95</sup> 14,39 % appliqueraient une majoration en 2015, contre 21,15 % en 2008, soit -31,96 %.

<sup>96</sup> 13,77 % appliqueraient une majoration de 10 à 50 % en 2015, contre 20,11 % en 2008, soit -31,53 %.

<sup>97</sup> 26,49 % affirment jamais appliquer une majoration et 45,43 % estiment qu'une majoration n'est pas applicable, soit un total de 71,92 % en 2015.

<sup>98</sup> 16,68 % appliqueraient une majoration en 2015, contre 23,53 % en 2008, soit -29,11 %.

<sup>99</sup> 16,06 % appliqueraient une majoration de 10 à 50 % en 2015, contre 21,90 % en 2008, soit -26,67 %.

<sup>100</sup> 11,93 % factureraient à l'heure en 2015.

<sup>101</sup> 18,15 % affirment jamais appliquer une majoration et 45,17 % estiment qu'une majoration n'est pas applicable, soit un total de 63,32 % en 2015.

### Q13 : *Pratiquez-vous une facturation minimum ?*

Les deux tableaux de cette question peuvent être combinés pour plus de pertinence, et le tableau 2008 est erroné (comptabilisation des « non » en « sans réponse ») :

	2015		2008		évolution (en pp)
<b>non</b>	<b>289</b>	<b>25,35 %</b>	194	28,69 %	<b>-3,34</b>
<b>115 € et plus</b>	<b>8</b>	<b>0,71 %</b>	2	0,30 %	<b>+0,41</b>
<b>85-114 €</b>	<b>13</b>	<b>1,14 %</b>	7	1,04 %	<b>+0,10</b>
<b>55-84 €</b>	<b>47</b>	<b>4,12 %</b>	18	2,66 %	<b>+1,46</b>
<b>45-54 €</b>	<b>109</b>	<b>9,56 %</b>	67	9,91 %	<b>-0,35</b>
<b>35-44 €</b>	<b>157</b>	<b>13,77 %</b>	108	15,98 %	<b>-2,21</b>
<b>25-34 €</b>	<b>282</b>	<b>24,74 %</b>	175	25,89 %	<b>-1,15</b>
<b>15-24 €</b>	<b>223</b>	<b>19,56 %</b>	104	15,38 %	<b>+4,18</b>
<b>montant non renseigné</b>	<b>12</b>	<b>1,05 %</b>	1	0,15 %	<b>+0,9</b>
<b>contrôle</b>	<b>1140</b>	<b>100 %</b>	676	<b>100 %</b>	<b>0</b>

- 1 sur 5 répondants pratique une facture minimum de 15 à 24 euros, tendance en assez forte hausse.<sup>102</sup>
- 7 sur 10 traducteurs pratiquent une facture minimum, tendance stable.<sup>103</sup>
- 2 sur 3 traducteurs facturent un minimum de 15 à 54 euros, tendance stable.<sup>104</sup>
- 1 sur 2 traducteurs pratique une facture minimum de plus de 25 euros, tendance stable.<sup>105</sup>
- 1 sur 4 traducteurs ne pratique pas une facture minimum, tendance en baisse.<sup>106</sup>
- 1 sur 4 traducteurs pratique une facture minimum de 25 à 34 euros, tendance stable.<sup>107</sup>

<sup>102</sup> 19,56 % pratiqueraient une facture minimum de 15 à 24 euros en 2015, contre 15,38 % en 2008, soit +27,18 %.

<sup>103</sup> 74,65 % pratiqueraient une facture minimum en 2015, contre 71,30 % en 2008, soit +4,70 %.

<sup>104</sup> 67,63 % pratiqueraient une facture minimum de 15 à 54 euros en 2015, contre 67,16 % en 2008, soit +0,70 %.

<sup>105</sup> 54,04 % pratiqueraient une facture minimum de plus de 25 euros en 2015, contre 55,78 % en 2008, soit -3,12 %.

<sup>106</sup> 25,35 % ne pratiqueraient pas une facture minimum en 2015, contre 28,70 % en 2008, soit -11,67 %.

<sup>107</sup> 24,74 % pratiqueraient une facture minimum de 25 à 34 euros en 2015, contre 25,89 % en 2008, soit -4,44 %.

**Q14 : En plus de la traduction, proposez-vous d'autres prestations ?**

11 catégories de services ont été proposées aux répondants ainsi qu'une catégorie « autres ». 74 répondants en 2015 ont choisi de renseigner la catégorie « autres », dont les données des certains peuvent être affectées aux catégories initialement proposées.<sup>108</sup>

Il convient de corriger le tableau ainsi :

	2015		2008		évolutio n (en pp)
<b>révision par rapport au texte source</b>	<b>872</b>	<b>76,49 %</b>	456	67,46 %	<b>+9,04</b>
<b>relecture / correction sans texte source</b>	<b>684</b>	<b>60,00 %</b>	382	56,51 %	<b>+3,49</b>
<b>interprétation de liaison</b>	<b>284</b>	<b>24,91 %</b>	189	27,96 %	<b>-3,05</b>
<b>terminologie</b>	<b>212</b>	<b>18,60 %</b>	81	11,98 %	<b>+6,61</b>
<b>sous-titrage / doublage</b>	<b>150</b>	<b>13,16 %</b>	61	9,02 %	<b>+4,14</b>
<b>formation</b>	<b>143</b>	<b>12,54 %</b>	76	11,24 %	<b>+1,30</b>
<b>mise en page</b>	<b>126</b>	<b>11,05 %</b>	64	9,47 %	<b>+1,58</b>
<b>gestion de projets</b>	<b>117</b>	<b>10,26 %</b>	80	11,83 %	<b>-1,57</b>
<b>rédaction</b>	<b>113</b>	<b>9,91 %</b>	53	7,84 %	<b>+2,07</b>
<b>interprétation de conférence</b>	<b>99</b>	<b>8,68 %</b>	73	10,80 %	<b>-2,11</b>
<b>localisation</b>	<b>46</b>	<b>4,04 %</b>	34	5,03 %	<b>-0,99</b>
<b>autre</b>	<b>35</b>	<b>3,07 %</b>	33	4,88 %	<b>-1,81</b>
<b>contrôle</b>	<b>2881</b>	<b>252,72 %</b>	1582	234,02 %	<b>18,70</b>

<sup>108</sup> +3 interprétation de liaison : accompagnement et chuchotage / interprétation (expert) / interprète juridique.

+2 gestion de projet : assistante d'édition (gestion de projet, adaptation culturelle, harmonisation) / suivi éditorial.

+9 formation : coaching / conférences, ateliers / cours d'anglais / courses de langues / enseignement / enseignement d'anglais / réalisation de tutoriels vidéo / sprachunterricht / teaching.

+9 rédaction : copywriting / création de contenu / rédaction (x 2) / rédaction en anglais à partir d'informations fournies / rédaction épïcène / rédaction publicitaire / transcréation / transcréation.

+3 relecture : lectures pour l'édition (x 2) / relecture après PAO.

+2 sous-titrage/doublage : réécriture, sous-titrage de vidéos / surtitrage (théâtre, opéra).

+10 mise en page : retranscription / secrétaire de langues, transcription / sporadiquement, conversion de PDFs, &c., en documents éditables / transcription (x 7).

Soit -38 autres.

- 1 sur 20 répondants propose des services de localisation, tendance en baisse.<sup>109</sup>
- 1 sur 10 répondants propose des services de rédaction, tendance en assez forte hausse.<sup>110</sup>
- 7 sur 10 traducteurs proposent des services de révision, tendance en hausse.<sup>111</sup>
- 6 sur 10 traducteurs proposent des services de relecture/correction, tendance stable.<sup>112</sup>
- 1 sur 4 traducteurs propose des services d'interprétation de liaison, tendance en baisse.<sup>113</sup>
- 1 sur 5 traducteurs propose des services de terminologie, tendance en très forte hausse.<sup>114</sup>
- 1 sur 10 traducteurs propose des services de sous-titrage/doublage, tendance en forte hausse.<sup>115</sup>
- 1 sur 10 traducteurs propose des services de formation, tendance en hausse.<sup>116</sup>
- 1 sur 10 traducteurs propose des services de mise en page, tendance en hausse.<sup>117</sup>
- 1 sur 10 traducteurs propose des services de gestion de projets, tendance en baisse.<sup>118</sup>
- 1 sur 10 traducteurs propose des services d'interprétation de conférence, tendance en baisse.<sup>119</sup>

---

<sup>109</sup> 4,04 % proposeraient des services de localisation en 2015 (base SFT = 23,99 %), contre 5,03 % en 2008, soit -19,68 %.

<sup>110</sup> 9,91 % proposeraient des services de rédaction en 2015, contre 7,84 % en 2008, soit +26,40 %.

<sup>111</sup> 76,49 % proposeraient des services de révision en 2015 (base SFT = 72,41 %), contre 67,46 % en 2008, soit +13,39 %.

<sup>112</sup> 60,00 % proposeraient des services de relecture/correction en 2015 (base SFT = 65,95 %), contre 56,51 % en 2008, soit +5,99 %.

<sup>113</sup> 24,65 % proposeraient des services d'interprétation de liaison en 2015 (base SFT = 21,57 %), contre 27,96 % en 2008, soit -11,84 %.

<sup>114</sup> 18,60 % proposeraient des services de terminologie en 2015 (base SFT = 22,22 %), contre 11,98 % en 2008, soit +55,26 %.

<sup>115</sup> 13,16 % proposeraient des services de sous-titrage/doublage en 2015, contre 9,02 % en 2008, soit +45,90 %.

<sup>116</sup> 12,54 % proposeraient des services de formation en 2015, contre 11,24 % en 2008, soit +11,57 %.

<sup>117</sup> 11,05 % proposeraient des services de mise en page en 2015 (base SFT = 17,52 %), contre 9,47 % en 2008, soit +16,68 %.

<sup>118</sup> 10,26 % proposeraient des services de gestion de projets en 2015 (base SFT = 22,22 %), contre 11,83 % en 2008, soit -13,27 %.

<sup>119</sup> 8,68 % proposeraient des services d'interprétation de conférence en 2015 (base SFT = 12,88), contre 10,80 % en 2008, soit -19,36 %.

### Q15 : *Utilisez-vous un logiciel de TAO ?*

Les deux tableaux de cette question peuvent être combinés et triés en ordre décroissant :

	2015		2008		évolution (en pp)
<b>non</b>	<b>246</b>	<b>21,58 %</b>	237	35,06 %	<b>-13,48</b>
<b>SDL Trados</b>	<b>620</b>	<b>54,39 %</b>	293	43,34 %	<b>+11,05</b>
<b>Wordfast</b>	<b>228</b>	<b>20,00 %</b>	128	18,93 %	<b>+1,07</b>
<b>MemoQ</b>	<b>204</b>	<b>17,89 %</b>	–	0,00 %	<b>+17,89</b>
<b>Déjà Vu</b>	<b>51</b>	<b>4,47 %</b>	48	7,10 %	<b>-2,63</b>
<b>Omega T</b>	<b>51</b>	<b>4,47 %</b>	–	0,00 %	<b>+4,47</b>
<b>Transit</b>	<b>46</b>	<b>4,04 %</b>	53	7,84 %	<b>-3,80</b>
<b>Across</b>	<b>45</b>	<b>3,95 %</b>	–	0,00 %	<b>+3,95</b>
<b>Logiterm</b>	<b>13</b>	<b>1,14 %</b>	7	1,04 %	<b>+0,10</b>
<b>GeoWorkz</b>	<b>12</b>	<b>1,05 %</b>	–	0,00 %	<b>+1,05</b>
<b>Idiom</b>	<b>9</b>	<b>0,79 %</b>	–	0,00 %	<b>+0,79</b>
<b>Translation Manager</b>	<b>8</b>	<b>0,70 %</b>	24	3,55 %	<b>-2,85</b>
<b>Wordbee</b>	<b>8</b>	<b>0,70 %</b>	–	0,00 %	<b>+0,70</b>
<b>SDL Passolo</b>	<b>7</b>	<b>0,61 %</b>	–	0,00 %	<b>+0,61</b>
<b>XTM Cloud</b>	<b>7</b>	<b>0,61 %</b>	–	0,00 %	<b>+0,61</b>
<b>Alchemy Catalyst</b>	<b>5</b>	<b>0,44 %</b>	–	0,00 %	<b>+0,44</b>
<b>Fluency</b>	<b>5</b>	<b>0,44 %</b>	–	0,00 %	<b>+0,44</b>
<b>Google Translator Toolkit</b>	<b>5</b>	<b>0,44 %</b>	–	0,00 %	<b>+0,44</b>
<b>Similis</b>	<b>1</b>	<b>0,09 %</b>	20	2,96 %	<b>-2,87</b>
<b>autre</b>	<b>24</b>	<b>2,11 %</b>	75	11,09 %	<b>-8,98</b>
<b>contrôle</b>	<b>1595</b>	<b>139,91 %</b>	885	130,91 %	<b>9,00</b>

- 3 sur 4 traducteurs utilisent un outil TAO, tendance en assez forte hausse.<sup>120</sup>
- 5 sur 10 traducteurs utilisent SDL Trados, tendance en assez forte hausse.<sup>121</sup>
- 2 sur 10 traducteurs utilisent Wordfast ou MemoQ.<sup>122</sup>
- 2 sur 10 répondants utilisent MemoQ, tendance en hausse.<sup>123</sup>
- En forte baisse d'utilisateurs sont Similis<sup>124</sup>, Translation Manager<sup>125</sup>, Transit<sup>126</sup>, et Déjà Vu<sup>127</sup>.

### **Q16 : Avec quel type de clientèle travaillez-vous ?**

client direct :

- 3 sur 4 répondants travaillent au moins occasionnellement pour des clients directs, tendance en baisse.<sup>128</sup>
- 1 sur 10 répondants travaille exclusivement pour des clients directs, tendance en très forte hausse, leur nombre ayant doublé depuis 2008.<sup>129</sup>
- 1 sur 4 répondants ne travaille pas pour des clients directs, tendance en très forte hausse.<sup>130</sup>
- 3 sur 10 traducteurs travaillent régulièrement ou majoritairement pour des clients directs, tendance en légère baisse.<sup>131</sup>
- 6 sur 10 traducteurs ne travaillent jamais ou qu'occasionnellement pour des clients directs, tendance stable.<sup>132</sup>

<sup>120</sup> 78,42 % utiliseraient un outil TAO en 2015 (base SFT = 72,81 %), contre 64,94 % en 2008, soit +20,76 %.

<sup>121</sup> 54,39 % utiliseraient SDL Trados en 2015 (base SFT = 54,31 %), contre 43,34 % en 2008, soit +25,50 %.

<sup>122</sup> 20,00 % utiliseraient Wordfast en 2015 (base SFT = 22,48 %), contre 18,93 % en 2008, soit +5,65 %.

<sup>123</sup> 17,89 % utiliseraient MemoQ en 2015 (base SFT = 9,28 %), contre 00,00 % en 2008 (MemoQ est lancé en 2006), soit +17,89 %.

<sup>124</sup> 0,09 % des traducteurs utiliseraient Similis en 2015 (base SFT = 1,18 %), contre 2,96 % en 2008, soit -96,96 %.

<sup>125</sup> 0,70 % des traducteurs utiliseraient Translation Manager en 2015, contre 3,55 % en 2008, soit -80,28 %.

<sup>126</sup> 4,04 % des traducteurs utiliseraient Transit en 2015 (base SFT = 7,78 %), contre 7,84 % en 2008, soit -48,47 %.

<sup>127</sup> 4,47 % utiliseraient Déjà Vu en 2015 (base SFT = 4,58 %), contre 7,10 % en 2008, soit +37,04 %.

<sup>128</sup> Tous temps de travail confondus, 75,70 % auraient travaillé pour des clients directs en 2015, contre 86,48 % en 2008, soit -12,47 %.

<sup>129</sup> 9,39 % travailleraient exclusivement pour des clients directs en 2015, contre 4,76 % en 2008, soit +97,27 %.

<sup>130</sup> 24,30 % ne travailleraient pas pour des clients directs en 2015, contre 13,52 % en 2008, soit +79,73 %.

<sup>131</sup> 30,53 % travailleraient régulièrement ou majoritairement pour des clients directs en 2015, contre 32,77 % en 2008, soit -6,84 %.

<sup>132</sup> 60,08 % ne travailleraient pas ou qu'occasionnellement pour des clients directs en 2015, contre 62,47 % en 2008, soit -3,83 %.

#### agence :

- 1 sur 5 répondants ne travaillent pas pour des agences, tendance en très forte hausse, leur nombre ayant doublé depuis 2008.<sup>133</sup>
- 1 sur 2 répondants travaillent régulièrement ou majoritairement pour des agences, tendance en assez forte baisse.<sup>134</sup>
- 15 % des répondants travaillent exclusivement pour des agences, leur nombre ayant doublé par rapport à l'enquête 2008.<sup>135</sup>
- 8 sur 10 répondants travaillent au moins occasionnellement pour des agences en 2015, tendance en hausse.<sup>136</sup>
- 6 sur 10 traducteurs ne travaillent jamais ou qu'occasionnellement pour des agences.<sup>137</sup>

#### collègue

- 2 sur 3 répondants ne travaillent pas pour des collègues, tendance en assez forte hausse.<sup>138</sup>
- 9 sur 10 traducteurs ne travaillent pas ou qu'occasionnellement pour des collègues.<sup>139</sup>
- 1 sur 3 répondants travaillent au moins occasionnellement pour des collègues, tendance en assez forte baisse.<sup>140</sup>

#### maison d'édition

- 9 sur 10 répondants ne travailleraient pas pour des maisons d'édition, tendance stable.<sup>141</sup>
- 1 sur 10 répondants travaillent au moins occasionnellement pour des maisons d'édition est en assez forte hausse.<sup>142</sup>

#### autres types de clients

- 7 % des répondants travaillent pour d'autres types de clients.<sup>143</sup>

---

<sup>133</sup> 19,64 % ne travailleraient pas pour des agences en 2015, contre 9,14 % en 2008, soit +114,88 %.

<sup>134</sup> 47,55 % travailleraient régulièrement ou majoritairement pour des agences en 2015, contre 62,67 % en 2008, soit -24,13 %.

<sup>135</sup> 15,00 % travailleraient exclusivement pour des agences en 2015, contre 7,43 % en 2008, soit +101,88 %.

<sup>136</sup> Tous temps de travail confondus, 80,36 % auraient travaillé pour des agences en 2015, contre 90,86 % en 2008, soit +11,56 %.

<sup>137</sup> 37,45 % ne travaillent jamais ou qu'occasionnellement pour des agences en 2015, contre 29,90 % en 2008, soit +25,25 %.

<sup>138</sup> 67,54 % ne travailleraient pas pour des collègues en 2015, contre 55,61 % en 2008, soit +22,48 %.

<sup>139</sup> 97,44 % ne travaillent pas ou qu'occasionnellement pour des collègues en 2015, contre 96,00 % en 2008, soit +1,50 %.

<sup>140</sup> Tous temps de travail confondus, 32,46 % travailleraient pour des collègues en 2015, contre 44,39 % en 2008, soit -26,88 %.

<sup>141</sup> 88,51 % ne travaillent pas pour des maisons d'édition en 2015, contre 90,11 % en 2008, soit -1,78 %.

<sup>142</sup> Au total, 11,49 % travaillent pour des maisons d'édition en 2015, contre 9,16 % en 2008, soit +25,44 %.

<sup>143</sup> Au total, 7,11 % travailleraient pour d'autres types de clients en 2015. Cette question n'est pas demandée en 2008.

## Q17

Dans cette partie, il convient à l'avenir de comptabiliser des salariés en « non applicable » car, par le fait de leur statut, ils n'ont pas de CGV.

Une réponse « parfois » n'est pas une « non », mais pour des besoins de comparaison on peut éventuellement assimiler une « parfois » à une absence de « habitude », et donc comparable aux « non » de 2008.

On ne peut pas parler d'habitudes en termes de « souvent » ou « parfois », donc les questions implicites en 2015 sont :

- Lors de la négociation, établissez-vous un devis ?
- Lors de la négociation, demandez-vous un acompte ?
- Lors de la négociation, recevez-vous un bon de commande ?

Dans certains cas, par exemple pour un client régulier, un devis n'est pas établi même si le principe est acquis par le prestataire.

Pour Q17c, un verbe plus approprié serait « exiger » plutôt que « recevoir » : Lors de la négociation, exigez-vous un bon de commande ?

### Q17a : Devis

- 1 sur 2 répondants a l'habitude d'établir un devis, tendance en assez forte baisse.<sup>144</sup>
- 1 sur 2 répondants n'a pas l'habitude d'établir un devis, tendance en forte hausse.<sup>145</sup>
- 1 sur 3 répondants établit toujours un devis.<sup>146</sup>
- 1 sur 10 répondants n'établit jamais de devis.<sup>147</sup>

### Q17b : Acompte

- 9 sur 10 traducteurs n'ont pas l'habitude de demander un acompte, tendance stable.<sup>148</sup>
- 4 sur 10 répondants ont l'habitude de demander un acompte.<sup>149</sup>

### Q17c : Bon de commande (BDC)

- 3 sur 4 répondants ont l'habitude de recevoir un BDC, tendance en baisse.<sup>150</sup>
- 1 sur 10 répondants n'a pas l'habitude de recevoir de BDC.<sup>151</sup>

<sup>144</sup> 51,93 % auraient l'habitude d'établir un devis, contre 67,01 % en 2008, soit -22,50 %.

<sup>145</sup> 48,07 % auraient l'habitude d'établir un devis, contre 32,99 % en 2008, soit +45,71 %.

<sup>146</sup> 35,61 % établiraient toujours un devis en 2015.

<sup>147</sup> 12,02 % n'auraient pas établi un devis en 2015.

<sup>148</sup> 90,96 % n'auraient pas l'habitude de demande un acompte, contre 89,79 % en 2008, soit +1,30 %.

<sup>149</sup> 39,13 % auraient l'habitude de demandé un acompte en 2015.

<sup>150</sup> 72,46 % auraient l'habitude de recevoir un BDC en 2015, contre 81,07 % en 2008, soit -10,62 %.

<sup>151</sup> 9,12 % ne recevraient pas de BDC en 2015.

**Q18 : Au cours de 12 derniers mois, avez-vous obtenu des contacts professionnels par les moyens d'information de la SFT ?**

Sans faire le tri entre répondants SFT et hors SFT, on peut supposer que cette rubrique n'a pas beaucoup de sens car affirmer que 1 sur 3 traducteurs obtient des contacts professionnels via la SFT serait absurde). Aucun tri a été effectué en 2008. En faisant le tri dans l'enquête 2015, on trouve que 615 répondants seraient adhérents de la SFT, 367 adhérents auraient obtenu des contrats via la SFT et 12 non adhérents auraient obtenu des contrats via la SFT. Ce qui donne le tableau supplémentaire suivant : Répondants ayant obtenu ou non des contacts professionnels par les moyens d'information de la SFT au cours de 12 derniers mois, triés par appartenance à la SFT (cf. Q2).

	SFT		non SFT		écart (en pp)
<b>oui</b>	<b>367</b>	<b>59,67 %</b>	12	2,29 %	<b>+57,38</b>
<b>non</b>	<b>248</b>	<b>40,33 %</b>	513	97,71 %	<b>-57,38</b>
<b>contrôle</b>	<b>615</b>	<b>100 %</b>	525	100 %	<b>0</b>

– 6 sur 10 adhérents de la SFT affirment obtenir des contacts professionnels par les moyens d'information de la SFT.<sup>152</sup>

– Ce chiffre ne tient pas compte des contacts professionnels obtenus par association à la notoriété de la SFT (revendication d'appartenance au syndicat).

<sup>152</sup> 59,67 % des répondants appartenant à la SFT auraient obtenu des contacts professionnels via la SFT en 2015.

## Q19 : Chiffre d'affaires

L'enquête 2015 est une occasion de voir si l'appartenance au syndicat influe sur la satisfaction des traducteurs quant à leur chiffre d'affaires, ce qui donne le tableau supplémentaire suivant : Répondants étant satisfaits ou non de leur chiffre d'affaires, triés par appartenance à la SFT (cf. Q2).

	SFT		non SFT		écart (en pp)
<b>oui</b>	<b>301</b>	<b>48,94 %</b>	255	48,57 %	<b>+0,37</b>
<b>non</b>	<b>314</b>	<b>51,06 %</b>	270	51,43 %	<b>-0,37</b>
<b>contrôle</b>	<b>615</b>	<b>100 %</b>	525	100 %	<b>0</b>

- 1 sur 2 traducteurs est satisfait de son chiffre d'affaires, tendance stable.<sup>153</sup>
- 1 sur 2 adhérents est satisfait de son chiffre d'affaires.<sup>154</sup>
- L'appartenance à la SFT semble ne pas influencer sur la satisfaction des répondants par rapport à leur chiffre d'affaires.<sup>155</sup>

<sup>153</sup> 48,77 % seraient satisfait de leur CA en 2015, contre 50,74 % en 2008, soit -3,88 %.

<sup>154</sup> 48,94 % adhérents de la SFT seraient satisfaits de leur chiffre d'affaires en 2015.

<sup>155</sup> 48,94 % (SFT) seraient satisfait de leur CA en 2015, contre 48,57 % (non SFT), soit un écart de 0,76 %.